

Le stage de formation dans une autre entreprise

Chers maîtres d'apprentissage,

Si comme le dit le célèbre adage, «les voyages forment la jeunesse». Il en va de même pour le stage de formation au sein d'une autre entreprise.

Durant son apprentissage, l'apprenti peut en effet effectuer un séjour dans une autre entreprise formatrice afin d'améliorer ses savoir-faire. Dans le canton de Vaud, par exemple, ce stage est obligatoire et a lieu durant la deuxième année. Au cours de l'apprentissage, il n'est pas rare d'entendre nos apprentis nous dire que l'entreprise ou la commune X sait mieux s'occuper de ses jeunes en formation, que là-bas, le matériel est plus récent, que les indemnités sont plus élevées et bien d'autres choses encore. Eh bien soit! Il est temps pour lui d'aller voir si les forêts avoisinantes sont réellement plus vertes et plus belles à l'autre bout du canton.



Quels sont les avantages?

Notre apprenti va devoir faire face à de nouvelles situations, faire preuve d'esprit d'initiative et prendre sans doute plus de responsabilités. D'une part sur un plan non professionnel, il devra acquérir obligatoirement plus d'autonomie, par exemple en ce qui concerne les achats de nourriture et la préparation de tous ses repas. D'autre part, les rencontres avec d'autres forestiers-bûcherons vont modifier son approche du travail, ainsi que son comportement envers les autres. Il réalisera également des travaux auxquels il n'avait pas accès dans son milieu de formation. De ce fait, le stage l'enrichit dans de nombreux domaines et le conforte dans son assurance personnelle. Loin de la maison et de son train-train habituel, il va se métamorphoser.

Les inconvénients?

Bien sûr, il risque d'être un peu perturbé, voire même légèrement inquiet. Ce nouveau stress est à mon avis tout à fait supportable. Il va devoir se prendre en main, et c'est tant mieux. Il n'y a aucun inconvénient à devenir un peu plus mature. Ces nouvelles situations vont éveiller des doutes, mais également faire émerger des certitudes. En réalité, il est très rare que le changement d'entreprise formatrice pendant une courte durée (environ quatre mois) soit un échec.

Le rôle du formateur

Lors du séjour de l'apprenti dans une autre entreprise, il est utile d'assurer la continuité de son suivi, et donc d'échanger les informations (niveau de formation atteint, objectifs du stage) entre les formateurs concernés et se mettre d'accord sur l'évaluation en fin de stage. D'autre part, et sans tomber dans le formalisme, il est recommandé de régler certains points pratiques avant le stage (paiement du salaire, assurances, etc.). La Suva a élaboré un aide-mémoire ainsi qu'un modèle de convention servant à fixer le cadre et les modalités d'un stage (à télécharger sous www.suva.ch/foret).

Voir mûrir son apprenti est une bonne chose. J'apprécie de constater ses progrès techniques, physiques et sur le plan humain, alors qu'il avait peut-être un peu de peine dans certaines branches. Son remplaçant dans l'entreprise amènera aux autres collaborateurs certainement quelque chose de nouveau.

Durant cette période, nous profiterons de l'occasion pour lui rendre visite avec l'ensemble de l'équipe afin de lui signifier que nous nous intéressons pleinement à sa formation. Cette visite sera également l'occasion de renforcer les liens humains au sein de notre entreprise. Et à la fin de son stage, nous serons tous contents de l'entendre raconter ses déboires et ses succès durant cette période.

Pour conclure

Le travail en plaine est-il plus ou moins pénible? Est-il plus ou moins diversifié que celui de la montagne? Certaines équipes forestières sont-elles plus à l'écoute des jeunes que d'autres? Aujourd'hui mon apprenti sait qu'en tout cas, c'est différent. Il y a de fortes chances pour qu'il se rende compte que son cadre habituel n'est finalement pas si désagréable.

Le maître d'apprentissage retrouvera après ces quelques semaines un jeune à nouveau motivé pour la suite de sa formation, riche d'une nouvelle et intéressante expérience professionnelle. Toute l'entreprise se réjouira de l'accueillir pour finir son apprentissage. Il se peut même qu'il nous fasse découvrir certaines choses, comme de nouveaux outils ou de nouvelles méthodes de travail.

Dans quelques années, devenu forestier-bûcheron diplômé, il racontera aux futurs stagiaires les avantages d'un stage et il encouragera ces derniers à partir en se remémorant avec bonheur son passage dans une autre entreprise formatrice.

Quelques points importants concernant votre apprenti

- Laissez votre apprenti s'investir dans la recherche de son futur hébergement.
- Laissez-le également régler la problématique des transports entre l'école professionnelle, son logement temporaire et son domicile fixe.
- Contrôlez avec les parents dès le début du stage qu'il n'y a pas de problème majeur.
- Assurez-vous auprès de son nouveau patron que l'intégration se passe bien.
- Initiez un dialogue entre un apprenti qui a déjà effectué son stage et celui qui va partir.
- Précisez le cadre du stage (objectifs, salaire, assurance, etc.)

Quelques points importants concernant votre stagiaire

- Réservez un accueil chaleureux et convivial à votre stagiaire.
- Engagez-vous aussi à lui faire découvrir votre région et les diverses activités qui s'y déroulent.
- Proposez-lui des travaux diversifiés.
- Contrôlez que son intégration au sein de votre entreprise se passe bien.
- N'oubliez pas de le remercier pour le travail accompli.
- Précisez le cadre du stage (objectifs, salaire, assurance, etc.)

François Villard

A lire sur le même sujet: «coup de pouce» N°2/2010 (page 6)



(Photo mise à disposition)